

21 octobre 2003

à Monsieur Le Préfet de la Dordogne

Objet : incinérateur
M. Robequin

Monsieur le Préfet,

Nous avons pu participer à la journée consacrée à la gestion des déchets et collectivités locales « quelles politiques pour quels enjeux ? », organisée à Limoges le jeudi 18 septembre par l'Association des Maires de France et par l'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France.

Des intervenants qualifiés (Ministère, ADEME, Eco-emballages ...) ont fait le point sur des questions qui préoccupent « Thiviers la Vie ». Le constat est sans appel : le département opte aujourd'hui pour un système bâtarde ou « l'incinération » importe plus que la « valorisation énergétique ».

Nous avons retenu de Limoges que la pensée contemporaine fait basculer le système de « la valorisation partielle », vers le principe plus moral de « la récupération/valorisation maximales ». De l'ordre du local et de provisoire (30 ans sur un même site) qu'elle était, la gestion des déchets veut être de l'ordre du durable et du planétaire. Une valorisation (électricité) de 27% n'est pas acceptable, quand on peut valoriser 90% du pouvoir calorifique des déchets. Trop de responsables et de décideurs n'ont pas encore franchi le pas, malgré les avis des gouvernements successifs.

Il importe de repenser les finalités et d'ajuster les objectifs départementaux. Il serait souhaitable que la concertation, à tous les niveaux, soit institutionnalisée en Dordogne sur ce sujet; elle ne saurait se faire sans une information de qualité.

Pour éclairer et cautionner nos remarques sur notre analyse de cette journée d'information, nous joignons la copie des résumés des exposés que les organisateurs ont mis à notre disposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à nos plus respectueux sentiments.

Le Président :

Joël Faure.

- un document semblable est adressé à Monsieur le Président du Conseil Général.
- Copie à Monsieur le Sous-Préfet de Nontron
- « à Monsieur Frédéric de Saint-Sernin, député de notre circonscription
- « au SMD 3, à la DASS, à la DRIRE, à la Chambre d'Agriculture,
- « sur notre site internet : rubrique «actualités » et à quelques élus.

21 octobre 2003

-
Monsieur Le Directeur du SMD 3,

Cher Bertrand,

Nous t'adressons copie de notre document de rentrée ; nous te souhaitons bonne lecture.

Comme tu le verras notre détermination reste entière ; c'est notre droit, on le fera valoir opiniâtrement.

Nous sommes étonnés que le SMD 3 s'écarte délibérément des avis et conseils donnés par l'ADEME , en particulier dans son opusculé: « Plans Départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés ; Méthode de révision. » C'est le seul moyen d'aboutir à une solution ; si le SMD 3 persiste à vouloir passer « en force » , à grand renfort d'actes administratif et de DUP, tant pis !

Marc Cheverry de l'ADEME dont tu liras l'exposé et les réponses qu'il a faites à nos questions , n'a fait aucun commentaire sur la situation en Dordogne, mais ses réponses vous condamnent.

Nous serons pointilleux sur le respect des directives du Ministère qui vont elles aussi dans notre sens.

Il va bien falloir partir sur d'autres bases et en finir avec le système autoritaire du SMD 3. C'est un problème de conscience pour vous. Nous, nous sommes sûrs du bien fondé de notre démarche, et nous savons que nous avons raison dans l'ordre du « développement durable » quand nous disons qu'une gestion à long terme , de l'ordre du siècle , voire davantage, s'impose pour le choix du site.

Nous serions curieux de savoir ce que en pensent dans leur for intérieur et en conscience beaucoup de responsables politiques , voire certains d'entre vous au SMD 3 !

Nous t'adressons notre meilleur souvenir,

Pour toute l'équipe de « Thiviers la Vie »

Joël Faure et Bernard Lachaud.

21 octobre 2003

A Monsieur Saint-Amant,
Vice -Président du Conseil Général

Cher ami,

Vous avez bien voulu marquer votre intérêt pour la cause que défend notre association « Thiviers la Vie », et les paroles que vous avez prononcées dans votre beau et solide discours au Comice Agricole de Thiviers concernant la sauvegarde de l' image du canton de « production de qualité » nous confortent dans notre détermination.

Nous avons reconnu en vous un allié et un ami, attentif au sort de votre ancien « terroir ». Aussi nous vous communiquons copie d'un document que nous adressons au Préfet et au Président Cazeau.

En vous remerciant pour votre engagement et votre détermination à défendre le monde agricole, nous vous adressons notre meilleur souvenir.

Au nom du bureau de « Thiviers la Vie »

Le Président : Joël Faure.

21 octobre 2003

à Monsieur Debet,
Vice –Président du Conseil Général.

Monsieur,

Notre voisin et ami, Bernard Vauriac, maire de Saint-Jory de Chalais nous a fait savoir qu'un congrès se tenait à Limoges pour informer les Maires des orientations et des options prises par les organismes compétents pour la gestion des déchets.

Nous vous adressons copie du document que nous avons rédigé à la suite de ce congrès.

Notre association poursuit son action, mais sa réflexion s'élargit à des considérations plus générales.

- Elle a toujours le souci de la menace qui fait peser l'installation d'un incinérateur sur **l'image et la réalité sanitaire d'un secteur agricole**, (Thiviers ou ailleurs).
- Elle a la même position en ce qui concerne **le développement touristique** qui semble devenir primordial dans l'économie locale, donc dans le maintien de foyers d'activité et de population.
- Elle s'interroge de plus en plus sur le bon sens de **la délocalisation des déchets** et sur la cohérence du détour par Bordeaux des déchets du sud département.
- Elle prend de plus en plus en compte **la valorisation de l'énergie**, qu'elle estime devoir être « maximale » et « durable », à très long terme, pour rentabiliser les nécessaires installations d'acheminement des calories/frigories.
- Elle défend l'idée que tout ce qui contribue à « **l'effet de serre** » doit être rigoureusement apprécié : nous voulons tous de la chaleur l'hiver, et de plus en plus du froid l'été ; nous trouvons incohérent de rejeter dans l'atmosphère les fumées de l'incinérateur, et celles de nos chaudières. On double la pollution ; c'est irresponsable. Si l'incinération ne représente pas une économie de combustible, elle est à rejeter.

L'action de quelques uns (politiques, associations, conscience populaire) font que les gouvernements successifs prennent des dispositions qui veulent répondre aux alertes climatiques qui se multiplient. C'est au service public et à l'Etat de donner l'exemple dans l'application des directives des Gouvernements .

Nous étions à la Préfecture à une réunion où vous représentiez le Conseil Général. Francis Colbac avait déclaré que le Plan de 95 était un bon Plan, que ses objectifs étaient ambitieux et réalistes, son projet économique et écologique. Ce n'était déjà pas vrai, pour partie, à l'époque. Aujourd'hui, il nous incombe à tous de corriger ce qui n'est plus moralement acceptable.

Nous vous prions de croire à nos meilleurs sentiments.

le Président :

Joël Faure.

21 octobre 2003

Monsieur Auzou
Conseiller Général

Monsieur,

Nous attendions une occasion utile pour répondre à votre courrier. Nous savions que la lettre serait longue ; nous avons apprécié en vous l'homme d'écoute, de dialogue et de conviction.

Nous avons été très attentifs à votre forte intervention à la réunion sur les déchets, organisée par Le Préfet en février 2003. Nous avons commenté cette séance dans une note que nous avons adressée à tous les participants.

Nous sommes aujourd'hui persuadés que vos propos ont ralenti les ardeurs des plus impatients à voir aboutir le projet départemental ; cependant, nous apprenons que le SMD 3 a retenu un Bureau d'Etudes pour engager les coûteuses études de faisabilité sur Thiviers.

En ce qui concerne la gestion départementale des déchets, nos positions sont voisines. Nous avons fait parvenir aux Conseillers Généraux, début 2002, deux fascicules dans lesquels nous expliquions nos choix et leurs raisons : PROPOSITIONS ET REFLEXIONS. Nous avons manqué de « ténors » et la presse s'est peu intéressée à nous. Certains ont usé d'habileté pour simplifier et dénaturer notre action. Ils ont mis le zoom sur ce qu'ils appellent péjorativement le « lobbie » agricole (réduire le monde rural au monde agricole est une habile stratégie). Les agriculteurs représentent moins de 5% de notre association ! Notre « Marche pour la Vie » du 1 mars 2003, avec ses 4000 participants en est la preuve. Il est vrai que les agriculteurs n'hésitent pas à mouiller la chemise !

Notre action procède par cercles concentriques. Nous partons de Planeau et étape après étape nous élargissons le débat à la planète.

- **Notre premier travail technique se concentre sur le site :Planeau** . L'urgence est là ; on pare au plus pressé : on montre que le choix de ce site par Ecorail est stupide pour de raisons techniques , économiques et sanitaires. Quolibets du SMD 3 qui glose sur nos conclusions, mais qui ignore que des élèves et anciens élèves de l'Ecole des Arts et Métiers, des gens du CNRS, retraités ou actifs, un architecte, un Professeur , membre de l'Académie Vétérinaire de France, spécialiste de toxicologie alimentaire nous apportent aide et information.! Le président du SMD 3 parle alors de ceux qui « s'autoproclament » scientifiques... amusant de sa part !

Même suspicion du SMD 3 face aux conclusions de la Chambre d'agriculture, sans doute elle aussi « auto-proclamée » !

- **deuxième acte** :les Conseillers généraux des cantons voisins, les communautés de communes, une centaine de communes , la Chambre d'Agriculture, des syndicats, le Parc Naturel Régional nous rejoignent, prennent des délibérations que la Préfecture a reçues . Unanimité: l'installation d'un incinérateur est une menace sur **l'image et sur la réalité sanitaire d'un secteur rural et agricole** (Thiviers ou ailleurs).
- Même position en ce qui concerne **le développement touristique** qui semble devenir primordial dans l'économie départementale, donc dans le maintien de foyers d'activité et de population.
- **La délocalisation des déchets** et leur détour par Bordeaux relève d'une vision à court terme, nous combattons ce gâchis.
- **l'incinération est un mode de traitement pervers** : il n'incite pas à la réduction des déchets à la source, la garantie de purification des fumées et de résidus solides reste insuffisante. Nous proposons une autre solution : **on sépare les fermentescibles** , qu'on composte, **on stocke les résidus devenus inertes** (essentiellement des plastiques) Comme du charbon ils attendront des techniques de valorisation plus sûres.
- **Dans les départements ruraux, l'incinération est une solution inadaptée.**
Dans les agglomérations importantes, c'est un choix qui a ses défenseurs ... à condition qu'on valorise l'énergie !
- Si malgré tout , le département opte pour l'incinération, **la valorisation de l'énergie**, doit être « **maximale** » et « **durable** », à très long terme, pour rentabiliser les nécessaires installations d'acheminement des calories/frigories (la taxe professionnelle trouve une autre justification)
- S'il un incinérateur se construit en Dordogne, sa seule place logique est **au plus près des bâtiments administratifs et collectifs de Périgueux**, afin que les taxes payées par le contribuable pour l'élimination de ses ordures lui reviennent indirectement grâce aux économies de combustible réalisées par les services publics sur l'électricité, les calories, les frigories. Autant qu'un service public fournisse l'Etat !
- « Thiviers la Vie » défend l'idée que tout ce qui contribue à « **l'effet de serre** » doit être rigoureusement apprécié : nous voulons tous de la chaleur l'hiver, et de plus en plus du froid l'été ; nous trouvons incohérent de rejeter dans l'atmosphère d'une part les fumées de l'incinérateur , et d'autre part celles de nos chaudières. On double la pollution ; c'est irresponsable. **Si l'incinération ne représente pas une économie de combustible, elle est à rejeter.**

Nous espérons que le département acceptera d'ouvrir le débat très sérieux autour de ces questions. Notre« position » , perçue par le SMD 3 comme une « opposition », font que nous sommes maintenant tenus à l'écart de toute réunion officielle ; il nous a été signifié que nous n'étions pas une association environnementale...

Nous vous prions de croire à nos respectueux sentiments.

Le Président
Joël Faure

Ci-joint copie du document adressé au Préfet.

Le document qui relate le congrès des Maires à Limoges a été adressé à tous ceux qui nous ont manifesté leur soutien au refus d'un incinérateur en zone rurale: Conseillers Généraux, Communautés de communes, Mairies...

Le document était accompagné de la lettre qui suit, et qui reprend en partie les précédentes.

Monsieur, Madame...

Nous avons pu participer à la journée consacrée à la gestion des déchets et collectivités locales « quelles politiques pour quels enjeux ? », organisée à Limoges le jeudi 18 septembre par l'Association des Maires de France et par l'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France.

Nous vous adressons copie du document que nous avons rédigé à l'intention de la Préfecture, de la sous-Préfecture, du Conseil Général, du SMD 3, de la DASS, de la DRIRE, de la Chambre d'Agriculture...

Vous avez bien voulu manifester de l'intérêt pour l'action de « Thiviers la vie ». Nous profitons de ce courrier pour faire le point sur notre action. ; (le texte qui suit est le résumé d'une lettre que nous adressons à un Conseiller Général).

Nous avons fait parvenir aux Conseillers Généraux du département et à quelques mairies voisines, début 2002, deux fascicules dans lesquels nous expliquions nos choix et leurs raisons : PROPOSITIONS ET REFLEXIONS. Nous avons manqué de « ténors » et la presse s'est peu intéressée à nous. Certains ont usé d'habileté pour simplifier et dénaturer notre action. Ils ont mis le zoom sur ce qu'ils appellent péjorativement le « lobbie » agricole (réduire le monde rural au monde agricole est une habile stratégie). Les agriculteurs représentent moins de 5% de notre association ! Notre « Marche pour la Vie » du 1 mars 2003, avec ses 4000 participants en est la preuve. Il est vrai que les agriculteurs n'hésitent pas à mouiller la chemise !

Notre action procède par cercles concentriques. Nous partons de Planeau et étape après étape nous élargissons le débat à la planète.

- **Notre premier travail technique se concentre sur le site :Planeau** . L'urgence est là ; on pare au plus pressé : on montre que le choix de ce site par Ecorail est stupide pour de raisons techniques , économiques et sanitaires.
- **Deuxième acte** :les Conseillers généraux des cantons voisins, les communautés de communes, une centaine de communes , la Chambre d'Agriculture, des syndicats, le Parc Naturel Régional nous rejoignent, prennent des délibérations que la Préfecture a reçues . Unanimité: l'installation d'un incinérateur est une menace sur **l'image et sur la réalité sanitaire d'un secteur rural et agricole** (Thiviers ou ailleurs).
- Même position en ce qui concerne **le développement touristique** qui semble devenir primordial dans l'économie départementale, donc pour le maintien de foyers d'activité et de population.
- **La délocalisation des déchets** et leur détour par Bordeaux relève d'une vision à court terme, nous combattons ce gâchis.
- **l'incinération est un mode de traitement pervers** : il n'incite pas à la réduction des déchets à la source ; la garantie de purification des fumées et de résidus solides reste insuffisante. Nous proposons une autre solution : **on sépare les fermentescibles** ,

qu'on composte, **on stocke les résidus devenus inertes** (essentiellement des plastiques) Comme du charbon, sous terre, ils attendront des techniques de valorisation plus sûres.

- **Dans les départements ruraux, l'incinération est une solution inadaptée.** Dans les agglomérations importantes, c'est un choix qui a ses défenseurs ... à condition qu'on valorise l'énergie !
- Si, malgré tout, le département opte pour l'incinération, **la valorisation de l'énergie**, doit être « **maximale** » et « **durable** », à très long terme, pour rentabiliser les nécessaires installations d'acheminement des calories/frigories (la taxe professionnelle trouve une réelle justification).
- Si un incinérateur se construit en Dordogne, sa seule place logique est **au centre du département, au plus près des bâtiments administratifs et collectifs de Périgueux**, afin que les taxes payées par le contribuable pour l'élimination de ses ordures lui reviennent indirectement, grâce aux économies de combustible considérables réalisées par les services publics pour l'électricité, la chaleur, le froid.
- « Thiviers la Vie » défend l'idée que tout ce qui contribue à « **l'effet de serre** » doit être rigoureusement apprécié : nous voulons tous de la chaleur l'hiver, et de plus en plus du froid l'été ; nous trouvons incohérent de rejeter dans l'atmosphère d'une part les fumées de l'incinérateur , et d'autre part celles de nos chaudières. On double la pollution ; c'est irresponsable. **Si l'incinération ne représente pas une économie de combustible, elle est à rejeter.**

Nous espérons que le département acceptera d'ouvrir le débat très sérieux autour de ces questions. Notre « position » , perçue par le SMD 3 comme une « opposition », font que nous sommes maintenant tenus à l'écart de toute réunion officielle ; il nous a été signifié que nous n'étions pas une association environnementale...

Nous vous prions de croire à nos respectueux sentiments.

Le Président :
Joël Faure